

JULIEN EGGENBERGER

Géographe, enseignant, député socialiste au Grand Conseil

Avenue Alexandre-Vinet 8 | 076 344 04 70 | julien.eggenberger@citycable.ch

Au comité de Gastro Lausanne

Lausanne, le 14 décembre 2025

Positionnement des candidats à la Municipalité de Lausanne sur les enjeux de la restauration lausannoise

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre courrier et pour l'opportunité de vous présenter nos intentions dans ce domaine. Votre secteur joue un rôle essentiel dans l'animation, l'attractivité et l'identité de Lausanne et il est nécessaire d'agir pour le soutenir.

Transports, stationnement et accessibilité

Une première mesure a déjà été prise avec l'allongement de la durée de stationnement. Pour approfondir la question de la pause de midi, il s'agirait d'identifier les publics visés et ensuite de réfléchir à des solutions spécifiques (transports publics, parkings P+R et stationnement). En parallèle, un renforcement des offres promotionnelles le samedi et durant les fêtes de fin d'année permettrait de dynamiser l'attractivité du centre-ville. Ces démarches doivent être menées en concertation étroite avec les acteurs et actrices de la branche.

L'accessibilité des livreurs et des entreprises doit également être traitée de manière pragmatique, afin de permettre à chacun·e de travailler dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, l'accessibilité générale peut être simplifiée en déployant un guidage en temps réel via des outils numériques modernes.

Chantiers : coordination, information et soutien aux commerces

Les chantiers constituent une difficulté majeure pour de nombreux établissements et une amélioration est effectivement souhaitable. La mise en place d'un dispositif planifié à l'avance, intégrant une meilleure coordination, une signalisation renforcée des commerces ouverts et une information claire sont des idées à retenir. La Ville prépare un mécanisme d'indemnisation et de suspension de certaines taxes ; nous veillerons à ce qu'il soit efficace, transparent et facilement accessible.

Promotion du commerce local

Notre programme prévoit un dispositif ambitieux pour renforcer le commerce de proximité, notamment par :

- des bons digitalisés et d'autres outils modernes de fidélisation,
- un renforcement des actions de promotion touristique,
- le développement de produits touristiques verts, gastronomiques, culturels et sportifs,
- le développement du marché de Noël et d'autres événements, en veillant à leur complémentarité pour qu'ils soutiennent le commerce local plutôt que de lui faire concurrence.

Pour maximiser les retombées sur le commerce lausannois, une coordination étroite entre tous les acteurs est indispensable.

Cadre de travail, horaires et conditions de la branche

Les horaires des établissements publics doivent pouvoir faire l'objet de discussions ouvertes et équilibrées, en tenant compte de l'attractivité du centre-ville, du respect du voisinage et des conditions de travail du personnel.

Nous souhaitons également un encadrement strict des plateformes numériques, telles qu'UberEats, afin de mieux protéger les salarié·e·s et de garantir une concurrence équitable.

Simplification administrative et organisation des services

La digitalisation des démarches administratives doit devenir une priorité pour faciliter le travail des établissements publics, tout en renforçant la disponibilité et l'écoute du Service de l'économie.

Une réflexion sur l'organisation interne du service pourrait permettre d'améliorer plusieurs procédures. Votre proposition d'une unité dédiée aux établissements publics mérite pleinement d'être étudiée.

Mise en valeur de l'espace urbain

Nous devons poursuivre nos efforts pour rendre les rues plus conviviales et plus accessibles, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Le plan canopée, ainsi que les cheminements piétonniers adaptés à la saison estivale et dotés de bancs en suffisance, doivent continuer à être développés.

Nouveaux établissements et loyers

S'agissant d'un éventuel moratoire sur la création de nouveaux établissements, je ne suis pas favorable au principe, qui me semble s'opposer à la liberté du commerce et entraînera une augmentation des loyers. Ceci dit, il s'agit de trouver des solutions permettant de préserver un équilibre quantitatif et qualitatif de l'offre.

Nous souhaitons également revoir les règles d'urbanisme afin d'introduire une « zone commerciale d'utilité publique », permettant de définir dans les plans d'affectation des quotas de surfaces commerciales à loyers modérés pour soutenir les commerces locaux, trop souvent fragilisés par des loyers excessifs.

Nous vous remercions pour votre engagement quotidien et pour la contribution essentielle que vous apportez à la vie lausannoise. Je reste naturellement à disposition pour échanger plus en détail sur ces propositions.

Julien Eggenberger